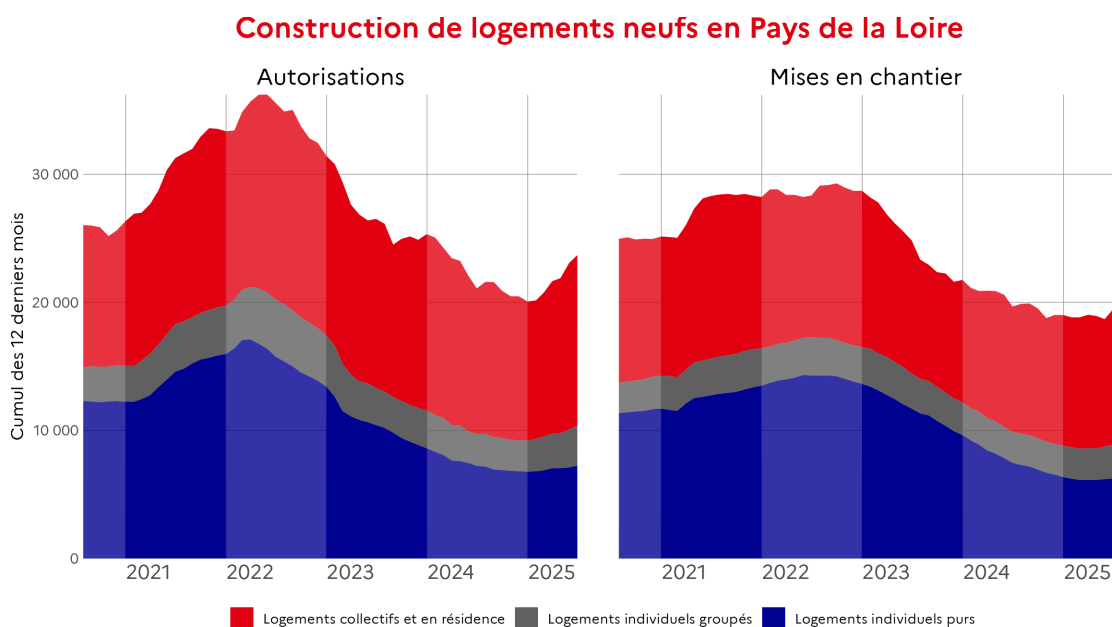


La construction mensuelle de logements neufs (Sitadel)

Jun 2025 : le redressement des délivrances de permis
se poursuit et s'amplifie



La sortie de crise de la construction de logements neufs semble se dessiner. Après avoir touché le fond en début d'année, le cumul annuel de permis de construire est ainsi en forte croissance. Les mises en chantier demeurent cependant à des niveaux très bas.

Entre juillet 2024 et juin 2025, 23 700 logements ont été autorisés à la construction dans la région. Ce volume est en hausse de 12 % par rapport aux douze mois précédents, soit la plus forte augmentation des trente-six derniers mois. En France, le nombre d'autorisations s'est accru de 1,1 %.

La croissance des permis de construire, observée dans les cinq départements de la région, n'a pas été de même ampleur selon le territoire (de + 7 % en Maine-et-Loire à + 53 % dans la Sarthe).

Les évolutions par type de logements ont également été contrastées. Les autorisations de logements collectifs se sont accrues de 17 %, tandis que celles de maisons individuelles pures ont stagné (+ 0,4 %).

De juillet 2024 à juin 2025, 19 400 logements ont été mis en chantier dans les Pays de la Loire, en repli de 1 % par rapport aux douze mois précédents (contre + 3 % en France). Ce cumul sur douze mois est le neuvième moins élevé depuis le début de la série en 2000. Le nombre estimé de logements commencés suit généralement celui des permis de construire dans un délai d'environ un à deux trimestres. La hausse des autorisations devrait donc se traduire par un redémarrage progressif des mises en chantier au second semestre.